

**Paris, le 12 février 2024**

**Objet :** réouverture progressive de la plateforme Viamedis.net

Madame, Monsieur,

Je tenais à vous informer qu'après une analyse approfondie réalisée par des experts de la cybersécurité (CSIRT) en lien avec les autorités compétentes, nous pouvons réouvrir progressivement notre plateforme de gestion du tiers payant Viamedis.net dans des conditions de sécurité renforcées.

À compter d'aujourd'hui, les professionnels de la santé pourront donc accéder à la plateforme et seront remboursés dans les délais habituels.

Cette information a été transmise aux professionnels de la santé et aux complémentaires santé concernés.

Le numéro vert à destination des professionnels de la santé que nous avons mis en place est maintenu afin de répondre à toutes leurs questions. Une FAQ est également disponible sur le site Viamedis.net.

Je reste à votre disposition pour toute précision complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

  
Christophe Candé  
Directeur Général